

Pour un SNES-FSU véritablement féministe

En tant qu'organisation progressiste et de transformation sociale, le SNES-FSU veille au respect de l'égalité dans ses interventions, dans la défense individuelle et collective des collègues et dans la mobilisation et la formation autour des questions liées aux droits des femmes. Nous défendons le principe de parité, l'accès des femmes aux responsabilités et les droits de ces dernières, qui occupent majoritairement les postes à temps partiel et subissent des ralentissements de carrière. Or, une intervention véritablement féministe, en faveur de ce thème essentiel à la construction du mouvement social, ne saurait avoir lieu sans une prise de conscience et des changements majeurs dans notre syndicat.

Comme tout collectif, le SNES-FSU n'est pas imperméable aux schémas patriarcaux qui ont cours dans la société : au SNES comme ailleurs, il est plus difficile pour les femmes de se faire entendre, de songer à exercer des responsabilités, de concilier vie personnelle, professionnelle et engagement syndical. Nos métiers sont très majoritairement féminins, mais nos élu-es et nos militant-es (d'autant plus ceux et celles qui accèdent à des responsabilités académiques ou nationales) semblent être majoritairement des hommes. Le SNES a-t-il saisi tout l'enjeu de ce qu'implique la construction d'un syndicat progressiste et féministe ?

Il est impensable que la lutte pour une véritable égalité au sein du SNES ne soit pas une priorité : c'est en donnant à nos syndiquées, élues et militantes de véritables moyens de s'investir et de lutter pour l'égalité dans le SNES que nous pourrions espérer impulser des évolutions dans notre milieu professionnel et dans la société. A ce titre, il est fondamental que le SNES dans son ensemble agisse en faveur du respect de l'égalité, de la parité et de l'accès des femmes aux responsabilités syndicales.

Ainsi, il semble nécessaire que :

*** L'ensemble des responsabilités S2, S3 et S4 soit obligatoirement occupé à parité (voire à proportion selon la répartition femmes-hommes dans le métier).**

* Des cadres nationaux, académiques et départementaux soient mis en place afin de **permettre aux femmes militantes au SNES de se réunir en non-mixité** pour pouvoir évoquer ensemble leur place et leur rôle au sein du syndicat.

* Une **réflexion profonde** soit menée sur la répartition genrée du temps de parole et des responsabilités dans les S2, S3 et S4. Elle doit s'accompagner d'une évolution de nos pratiques militantes (horaires de réunions, organisation du militantisme, disponibilité) afin que toutes puissent pleinement s'impliquer dans la construction du SNES.

* Une enquête soit réalisée auprès des militantes sur les violences sexistes ou sexuelles subies au sein du syndicat, et plus largement sur les freins à leur investissement militant, pour contribuer à cette prise de conscience.

* Des « Secteurs femmes » soient créés dans tous les S3 afin d'accompagner une évolution des pratiques militantes. Au niveau national, le groupe femmes doit être réactivé pour que les questions d'inégalités femmes-hommes irriguent toute notre activité syndicale.

* Toutes les militantes du syndicat puissent bénéficier de formations dédiées pour les aider à déconstruire les schémas qui se rejouent dans notre organisation et accompagner leur prise de responsabilité.

* L'utilisation de l'**écriture inclusive** devienne la norme dans toutes les communications du SNES-FSU pour respecter une meilleure représentation de tout-es, y compris dans nos textes.